



Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28-31 octobre 2024, Genève

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA COMMISSION ET DE SES SÉANCES THÉMATIQUES

Commission III Favoriser une action locale durable

1) SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Date et heure : 31 octobre 2024, 9 h 00-10 h 00

Présidente/facilitatrice/modératrice : Dre Amal Emam, directrice exécutive par intérim,
Société du Croissant-Rouge égyptien

Vice-présidente : Maria del Mar Pageo, présidente, Croix-Rouge espagnole

Rapporteur : Anand Junior Bharratt, Croix-Rouge du Suriname, membre de la Commission de la jeunesse de la Fédération internationale

A. Résumé

La Commission III visait à explorer l'action dirigée au niveau local et sa capacité de répondre directement aux besoins des communautés. Les discussions ont porté sur les rôles des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des volontaires et des divers acteurs locaux en tant que partenaires et parties prenantes d'une action humanitaire fondée sur des principes. Les participants se sont plus particulièrement penchés sur le volontariat et les filets de sécurité sociale, le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales, les mesures de santé communautaire et la préparation de première ligne, ainsi que l'amélioration du partage des risques et les financements innovants. Ils ont discuté de la coopération et des partenariats qui donnent aux organismes locaux les moyens d'agir grâce à un soutien financier, au partage des risques et à une meilleure coordination avec les parties prenantes internationales, de façon à bâtir un réseau plus durable et résilient d'acteurs locaux capables de diriger les efforts humanitaires au sein de leurs communautés. Un renforcement de la collaboration et du partage entre les acteurs locaux est également nécessaire pour étendre et faire avancer les bonnes pratiques, améliorer la durabilité et maximiser l'impact collectif.

B. Observations générales et faits saillants

La séance plénière d'ouverture a mis l'accent sur l'importance d'une action humanitaire dirigée au niveau local, soulignant la nécessité pour les acteurs locaux de prendre les décisions et de concevoir les interventions sur la base de leurs connaissances et de leurs besoins uniques. Des défis tels que l'accès limité aux financements, les structures rigides des donateurs et l'exclusion des processus décisionnels ont été mis en évidence comme des obstacles qui réduisent l'efficacité du leadership local. Les participants ont appelé à des investissements à long terme dans les capacités locales, à des mécanismes de financement flexibles et à des partenariats équitables dans le cadre desquels les organisations internationales soutiennent plutôt que dominant l'action menée.

Les séances thématiques ont ensuite renforcé l'appel de la séance plénière d'ouverture à donner aux acteurs locaux les moyens d'agir, en soulignant le rôle essentiel des volontaires

et des réseaux locaux pour favoriser des interventions humanitaires solides au niveau local. La séance thématique 1 a montré comment l'intégration d'initiatives menées par des volontaires dans les filets de sécurité sociale formels peut permettre d'étendre la portée de l'aide humanitaire tout en renforçant les capacités locales, et souligné l'importance de soutenir les volontaires par le biais du devoir de protection (y compris sur le plan de la santé mentale), de formations et d'indemnités adéquates. Les séances 2 et 4 ont mis en évidence la nécessité de politiques claires, d'une collaboration solide et de financements innovants pour garantir que les acteurs locaux disposent des ressources nécessaires pour diriger les interventions en cas de catastrophe. La séance 3 a fait ressortir l'importance de la santé communautaire et de la préparation de première ligne, en plaidant pour une approche multisectorielle qui intègre la gestion des risques de catastrophe et les systèmes de santé, ainsi que pour l'inclusion des agents de santé communautaires en tant qu'acteurs essentiels de l'écosystème de la santé, en vue d'améliorer la lutte précoce contre les épidémies, de combler les lacunes en matière de santé et d'aider les communautés à faire face aux défis liés aux changements climatiques, à la migration et aux crises connexes. Les quatre séances ont souligné le besoin de réformes politiques, de cadres relatifs au partage des risques et d'investissements durables dans les capacités locales afin de créer un système humanitaire plus équitable et plus réactif.

2) SÉANCES THÉMATIQUES

A. Séance thématique 1 – Le rôle essentiel des volontaires et des acteurs communautaires dans les filets de sécurité sociale à l'appui de la résilience des communautés

10 h 30-12 h 00

La séance thématique 1 a mis en évidence le fait que les filets de sécurité sociale constituent des bouées de sauvetage essentielles pour garantir la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes touchées par des crises à travers le monde. Les filets de sécurité sociale sont souvent conçus et mis en place par les gouvernements et soutenus par des organisations internationales, mais le rôle que jouent les volontaires, les initiatives communautaires et la société civile dans la fourniture de l'aide, en particulier à la suite d'une crise, sont de plus en plus reconnus. Toutefois, de nombreuses communautés et personnes vulnérables ne sont pas couvertes par les mécanismes de protection sociale existants.

La Croix-Rouge du Burundi et la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo ont souligné que les volontaires jouent un rôle fondamental dans la façon dont les Sociétés nationales apportent une aide vitale et aident les communautés à faire face aux chocs et à s'en relever. L'organisation YMCA a affirmé qu'il existe en dehors du Mouvement d'autres modèles de volontariat qui offrent des perspectives intéressantes et des possibilités supplémentaires de soutien des filets de sécurité sociale dans les endroits touchés par une crise. Dans le cadre de ces différents modèles, les volontaires et les organisations fondées sur le volontariat peuvent contribuer – et contribuent de fait – à étendre l'aide aux communautés vulnérables qui ne sont pas couvertes par les programmes de protection sociale existants.

Si les filets de sécurité sociale et le volontariat font l'objet de recherches approfondies en tant que domaines distincts, l'intersection des deux reste peu explorée. L'intégration d'initiatives menées par des volontaires dans les filets de sécurité sociale formels offre des possibilités de collaboration, améliorant la portée et l'impact de l'aide. Néanmoins, cette approche exige une prise en compte du contexte, des cadres opérationnels solides et des investissements

durables. Il a été noté qu'il est crucial de mobiliser les jeunes volontaires de manière constructive et de reconnaître leurs contributions au-delà de leur rôle de main-d'œuvre bon marché.

Les thèmes clés pour faire avancer ces efforts comprennent l'exploration de la façon dont le volontariat contribue à renforcer les capacités locales et à étendre l'aide via les filets de sécurité sociale informels, l'identification des possibilités de relier les systèmes institutionnels aux initiatives communautaires de façon à accroître les synergies, la nécessité d'encourager les gouvernements à collaborer davantage avec les réseaux de volontaires et à mieux les soutenir, et l'investissement dans des cadres intégrés qui reconnaissent les contributions précieuses des volontaires et qui donnent aux communautés les moyens d'agir.

En fin de compte, le volontariat et les filets de sécurité sociale sont des systèmes complémentaires qui, lorsqu'ils sont alignés, peuvent permettre d'obtenir de meilleurs résultats humanitaires. Les gouvernements et les organisations doivent travailler ensemble pour favoriser la confiance, la collaboration et des partenariats durables qui tiennent compte du contexte local et qui donnent à tous les contributeurs les moyens d'agir.

B. Séance thématique 2 – Travailler avec les États et les autorités locales pour gérer et renforcer le rôle d'auxiliaire à tous les niveaux

10 h 30-12 h 00

Au cours de leur présentation, le Croissant-Rouge arabe syrien et la Croix-Rouge équatorienne ont expliqué de quelle manière leur statut d'auxiliaire des pouvoirs publics leur permet de jouer un rôle crucial dans la réponse apportée aux besoins en matière de santé, d'infrastructures et d'intervention en cas de catastrophe, ainsi que dans les efforts de plaidoyer en faveur de l'amélioration des lois relatives aux catastrophes et du respect des droits de l'homme. Pour le Croissant-Rouge arabe syrien, il s'agit notamment d'apporter un soutien médical d'urgence et de mener d'importants projets de restauration des systèmes d'approvisionnement en eau, tandis que pour la Croix-Rouge équatorienne, il s'agit d'assurer l'approvisionnement national en sang et de fournir aux communautés éloignées des soins de santé et une aide en cas de catastrophe. Les deux intervenants ont souligné que la confiance accordée à leurs Sociétés nationales par l'État et les communautés est essentielle pour faciliter l'action humanitaire qu'elles mènent en tant qu'auxiliaires, en particulier dans les zones auxquelles le gouvernement ne peut pas accéder.

Parmi les facteurs favorables communs figurent la couverture nationale, les partenariats et le respect des Principes fondamentaux. L'importance de disposer de stratégies adaptables et pertinentes au niveau local pour combler les lacunes des États a également été mise en évidence.

La présentation a été suivie de discussions de groupe sur sept thèmes liés au rôle d'auxiliaire, à savoir :

- les bases juridiques ;
- le niveau municipal ;
- l'accès humanitaire ;
- le principe d'indépendance ;
- les contextes fragiles ;
- les efforts de plaidoyer ;

- les activités d'aide humanitaire et de développement ;
- les partenariats.

Les conclusions de la séance ont fait ressortir l'importance d'une législation claire pour définir les rôles des Sociétés nationales et garantir une collaboration efficace avec les gouvernements. La confiance, fondée sur l'idée que les Sociétés nationales conservent leur indépendance et leur neutralité dans l'exercice de leur rôle d'auxiliaire, est fondamentale, en particulier dans les contextes politiquement sensibles. Il est essentiel de renforcer les capacités des sections par le biais d'activités de plaidoyer et de diplomatie humanitaire et de favoriser des partenariats équilibrés avec la Fédération internationale et le CICR aux fins de renforcer les capacités des Sociétés nationales et de garantir la cohérence au niveau mondial. Il a été recommandé de sensibiliser et de former régulièrement les volontaires et les représentants des gouvernements afin que les Sociétés nationales restent des partenaires efficaces, crédibles et respectés.

C. Séance thématique 3 – Mesures de santé communautaire et préparation de première ligne : apprendre du passé pour façonner l'avenir

10 h 30-12 h 00

Les intervenants et l'orateur principal ont souligné que la santé comprend non seulement l'absence de maladie mais aussi le bien-être mental, ce qui exige une approche holistique et multisectorielle. Pour être efficaces, les activités de santé doivent intégrer des secteurs tels que la sécurité alimentaire et l'éducation afin de s'attaquer aux déterminants plus larges de la santé. Le renforcement des soins de santé primaires au sein des communautés a été qualifié d'essentiel pour lutter contre les épidémies à la source. Des investissements dans les services de santé locaux sont nécessaires pour combler les lacunes socioéconomiques et géographiques et garantir ainsi un accès équitable aux soins.

La préparation et la coordination ont été mises en évidence comme des éléments fondamentaux pour mener des activités de santé efficaces. Les urgences sanitaires prennent naissance mais également fin dans les communautés. Une approche multirisques qui intègre la gestion des risques de catastrophe dans les systèmes de santé a été jugée essentielle, de même que l'inclusion des agents de santé communautaires en tant qu'acteurs essentiels de l'écosystème de la santé. Les investissements dans les services locaux fournis par les volontaires et les travailleurs de première ligne, ainsi que le renforcement de ces services, sont cruciaux pour garantir la résilience et la sécurité sanitaires.

Les efforts visant à renforcer les capacités des volontaires locaux et des agents de santé communautaires et à leur donner les moyens de fournir des services vitaux de manière efficace, y compris aux communautés vulnérables et du dernier kilomètre, permettent de garantir la sécurité et la santé des communautés, de réduire la charge qui pèse sur le secteur formel de la santé et d'apporter une contribution essentielle à la résilience et au tissu sanitaire. Pour maximiser leur impact, les agents de santé communautaires et les volontaires responsables de la préparation de première ligne ont besoin d'une formation adéquate, d'une rémunération digne et d'un soutien continu. La collaboration entre des organisations telles que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et les autorités publiques a été citée comme essentielle pour renforcer les services de santé ; elle nécessite un engagement, des ressources et la participation proactive de toutes les parties prenantes.

La prise en compte des réalités contextuelles des différentes régions, telles que les problèmes de santé maternelle au Soudan du Sud ou les problèmes de confiance des communautés au Mexique, a été reconnue comme un élément essentiel. Ces exemples font ressortir la

nécessité d'adopter des approches personnalisées qui donnent la priorité à l'engagement des communautés, au renforcement de la confiance et à des formations ciblées. Enfin, les intervenants ont mis en évidence l'importance de préserver le bien-être des prestataires de soins eux-mêmes, en veillant à leur santé mentale et en garantissant leur sécurité et leur capacité de continuer de fournir des services essentiels.

La séance s'est achevée sur le message fort selon lequel « il n'y a pas de santé sans paix », les participants affirmant que la santé est un choix politique et exhortant les dirigeants et les citoyens à se montrer actifs et responsables, afin de concrétiser les promesses en suspens signées lors de multiples forums.

D. Séance thématique 4 – Surmonter les obstacles en matière de financement et de partage des risques pour renforcer l'action dirigée au niveau local

10 h 30-12 h 00

Le renforcement du partage des risques et du financement de l'action humanitaire locale exige d'accroître la confiance et de favoriser la tenue de discussions honnêtes sur les risques encourus. Les acteurs locaux doivent disposer de l'espace et de la confiance nécessaires pour participer à ces discussions et travailler en collaboration avec les donateurs et les partenaires intermédiaires afin de mettre au point des stratégies de soutien mutuel. L'instauration de la confiance est essentielle, tout comme le sont les engagements explicites en faveur de l'action dirigée au niveau local dans les stratégies institutionnelles, qui doivent mettre l'accent sur des approches de gestion des risques collaboratives plutôt qu'unilatérales, de façon à partager équitablement la charge des risques et des mesures préventives.

Des investissements importants dans les capacités institutionnelles des acteurs locaux sont essentiels pour faire avancer de manière durable les engagements en matière de localisation. Le renforcement de leur capacité de gérer les risques permettra de faire en sorte qu'ils soient en mesure d'assumer de plus grandes responsabilités dans le cadre des opérations humanitaires. Cela exigera de passer de gestes symboliques à des efforts durables qui donnent aux organisations locales les moyens d'agir de manière efficace et indépendante au sein des communautés.

Les financements innovants constituent un moyen précieux de soutenir l'action dirigée au niveau local, à condition qu'ils s'appuient sur des partenariats solides, des données accessibles et une expertise technique. Lorsqu'ils sont utilisés de manière efficace, ces mécanismes peuvent permettre d'obtenir un financement prévisible, de répartir les risques plus équitablement et de renforcer les structures de gouvernance. Le fait de doter les acteurs locaux des compétences et des outils nécessaires pour exploiter ces modèles financiers leur permettra d'être mieux placés pour accéder à ces solutions et à d'autres formes de partage des risques susceptibles de rendre le système humanitaire plus équitable et plus efficace.

Enfin, la création de cadres équitables de partage des risques et les efforts visant à donner aux acteurs locaux les moyens d'agir nécessitent un alignement entre les engagements stratégiques et les actions concrètes. Il s'agit notamment de favoriser une collaboration solide, d'investir dans les capacités locales et de tirer parti des financements innovants pour transformer la façon dont les opérations humanitaires sont mises en œuvre, en veillant à ce qu'elles soient durables, efficaces et dirigées au niveau local.

3) SECONDE ÉTAPPE PLÉNIÈRE : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance, animée par la directrice du Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP), a passé en revue les deux décennies de discussions et d'initiatives menées autour de l'action humanitaire locale depuis le tsunami survenu dans l'océan Indien en 2004. Si le secteur humanitaire a fait des progrès sur le plan des engagements politiques, des réseaux et de la représentation des dirigeants nationaux, les avancées en matière de localisation ont été plus lentes que souhaité. La discussion a fait ressortir plusieurs éléments essentiels pour faire avancer l'action humanitaire dirigée au niveau local. Les représentants des gouvernements ougandais et américain ont souligné l'importance des changements de mentalité, plaidant pour la reconnaissance des capacités des acteurs locaux et l'adoption d'une approche transformatrice au sein des organisations donatrices. Les éléments clés de cette transformation sont le partage des capacités, la conception collaborative et l'accent mis sur un financement de qualité qui soit aligné sur les principes du Grand compromis. Les mécanismes de financement commun ont également été cités comme essentiels pour garantir un financement et un partage des risques équitables et s'assurer ainsi que les dirigeants locaux bénéficient de ressources adéquates. Les représentants du Réseau Akkar pour le développement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont ajouté qu'un véritable leadership local exige à la fois des efforts intentionnels et un changement systémique, soulignant l'importance d'améliorer les processus tout en donnant aux acteurs locaux les moyens de diriger les efforts d'intervention et de relèvement en cas de catastrophe.

Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent dans le secteur humanitaire, notamment en ce qui concerne le changement des mentalités et l'obtention d'un soutien fondé sur des données probantes pour les initiatives de renforcement des capacités. La modératrice a mis en évidence la nécessité d'améliorer les programmes techniques et la redevabilité à l'égard des populations, tandis que d'autres intervenants ont appelé à passer de la parole aux actes et à prendre des mesures concrètes en matière de localisation, telles que la mise en œuvre d'approches anticipatives et la mise à disposition des connaissances sur les plateformes de connaissances mondiales. Le représentant du gouvernement ougandais a souligné que les acteurs locaux, notamment ceux actifs en Ouganda, plaident de plus en plus en faveur d'un changement, exhortant les organisations internationales et les donateurs à prendre des engagements concrets en matière de localisation. La nature complexe du changement dans le secteur exige des efforts continus, la collecte de données probantes et la création de possibilités pour réaliser le plein potentiel de l'action dirigée au niveau local.

La séance s'est achevée sur une note positive avec la présentation des recommandations des séances thématiques (voir ci-après), qui complètent les engagements pris dans la résolution intitulée « [Favoriser le leadership, les capacités et la mise en œuvre au niveau local de l'action humanitaire fondée sur des principes et renforcer la résilience](#) », également adoptée à la XXXIV^e Conférence internationale.

Recommandations

Séance thématique 1

: Le rôle essentiel des volontaires et des acteurs communautaires dans les filets de sécurité sociale à l'appui de la résilience des communautés

- a. Élaborer des cadres opérationnels aux fins d'aligner le volontariat et les filets de sécurité sociale en tant qu'outils sociaux transformateurs pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience.
- b. Veiller à ce que les volontaires soient reconnus comme des acteurs clés du renforcement de la résilience, en leur garantissant un traitement équitable, un soutien solide et une participation significative en tant que partenaires et non uniquement en tant que ressources rentables.

Séance thématique 2

: Travailler avec les États et les autorités locales pour gérer et renforcer le rôle d'auxiliaire à tous les niveaux

- c. Ancrer la relation d'auxiliaire entre les Sociétés nationales et les autorités publiques dans une base juridique solide, une confiance mutuelle et une communication claire, étayées par une diplomatie humanitaire et des partenariats continus avec la Fédération internationale et le CICR.
- d. Renforcer le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales, en leur permettant de conserver leur neutralité et de combler les lacunes en matière de services essentiels dans les environnements complexes dans lesquels la portée des gouvernements ou l'accès aux services officiels sont limités.

Séance thématique 3

: Mesures de santé communautaire et préparation de première ligne : apprendre du passé pour façonner l'avenir

- e. Investir dans les travailleurs et les volontaires de première ligne et renforcer leur capacité de fournir des services essentiels et vitaux, en particulier dans les zones mal desservies.
- f. Reconnaître et soutenir les travailleurs et les volontaires de première ligne en tant que contributeurs essentiels à la résilience, en veillant à ce qu'ils bénéficient de soins de santé mentale, d'équipements de protection, d'activités de renforcement des capacités, d'une supervision et d'une rémunération équitable.

Séance thématique 4

: Surmonter les obstacles en matière de financement et de partage des risques pour renforcer l'action dirigée au niveau local

- g. Établir un climat de confiance avec les acteurs locaux par le biais de discussions ouvertes sur le partage des risques, et investir dans les capacités institutionnelles afin de favoriser une action humanitaire dirigée au niveau local efficace.
- h. Pour favoriser une action dirigée au niveau local durable, les parties prenantes doivent s'attacher à : i) favoriser des environnements politiques propices ainsi que le partage des risques ; et ii) améliorer les processus de financement de façon à alléger la charge qui pèse sur les organisations locales et à accroître l'accès financier.